

**fair.** Financer  
Accompagner  
Impacter  
Rassembler

édition 2026

**éditorial**

**Faire société**

**Pierre Rispoli**  
Président de FAIR  
Photo : ESFIN Gestion



**Vincent de Féligonde**  
Chef de service  
à La Croix  
Photo : F. Ferville

Trente-quatre milliards d'euros. C'est l'encours de la finance solidaire en France aujourd'hui, en progression de 15% sur un an. Un chiffre qui dit quelque chose d'essentiel : dans un contexte souvent marqué par la défiance et la fragmentation, de nombreux épargnants ont choisi de donner un sens concret à leur argent.

Il y a d'ailleurs, à y réfléchir, quelque chose de profondément politique dans le geste d'un épargnant qui décide que son argent agira pour la création d'une colocation inclusive à Rennes pour des personnes en situation de handicap mental, d'un jardin partagé dans les Hauts-de-France ou bien d'un cours de gym pour des personnes âgées, isolées et dépendantes à Paris. La finance solidaire, c'est ça : une palette d'initiatives sociales et écologiques dont les effets se mesurent dans la vie réelle des territoires et de ses habitants.

Les trois projets que ce Baromètre 2026 a choisi de mettre en lumière – Fratries, Les Anges jardins et Siel bleu – sont bien le reflet d'un mouvement de fond, celui d'une finance de solutions, concrète, ancrée dans les territoires, au service de la petite enfance, du bien vieillir, du logement, de la biodiversité, ou encore d'une agriculture raisonnée...

Dans un contexte de polarisation politique, ce mouvement a quelque chose de profondément précieux. Il prouve qu'il est possible d'agir à sa propre échelle mais au bénéfice de l'intérêt général, par des actes quotidiens comme celui d'épargner.

Le fil rouge de ce Baromètre 2026, « Faire société : la finance solidaire au cœur des territoires », n'est pas un slogan. C'est une réalité que nous avons voulu documenter, incarner, et pour la première fois faire raconter par ceux qui la vivent, à savoir les épargnants eux-mêmes, dont vous découvrirez les témoignages.

# Redonner du sens à ses finances

## L'encours de la finance solidaire a augmenté de 15% en 2025, atteignant 34 milliards d'euros.



L'épargne solidaire, cette épargne qui permet d'engager son argent de façon concrète dans des projets sociaux et environnementaux, poursuit son chemin. En 2025, elle a de nouveau enregistré une croissance de 15% pour s'établir à 34 milliards d'euros de collecte, selon les chiffres fournis par FAIR, l'association représentant les grands acteurs de ce secteur financier à part, qui recherche autant les plus-values bénéfiques à la société tout entière que les rendements monétaires.

Jamais la collecte d'épargne solidaire n'avait atteint ce niveau depuis sa naissance dans les années 1980. Et pourtant, cette croissance à deux chiffres ne représente toujours que 0,52% de l'épargne financière globale des ménages français, sans parvenir encore à ce changement d'échelle espéré par les entreprises et les associations de l'économie sociale et solidaire, maltraitées ces deux dernières années par les baisses de financements publics.

**L'épargne solidaire soutient en particulier ces initiatives sociales et environnementales, peu ou mal financées par les acteurs financiers classiques.**

« La mobilisation de l'épargne privée est importante pour le secteur, souligne Patrick Sapy, directeur général de FAIR. Il répond à des enjeux actuels comme la lutte contre les précarités, le soin et la santé, l'autonomie des personnes âgées et la transition écologique des territoires. La finance solidaire apporte déjà des solutions de proximité et il faut donc absolument la renforcer. Pour cela, on a besoin de convaincre encore plus de Français de consacrer une partie de leur épargne à cette finance citoyenne. »

Depuis l'origine, l'épargne solidaire soutient en particulier ces initiatives sociales et environnementales, peu ou mal financées par les acteurs financiers classiques, publics et privés. L'an dernier, sur les 848 millions d'euros de financements solidaires proprement dits,

Suite page 12. ●●●

## Le regain de l'épargne solidaire

●●● Suite de la page 1.

les deux tiers ont été dirigés vers des structures sanitaires et sociales et des entreprises à impact et un quart vers des actions environnementales (agriculture bio, circuits courts, énergies renouvelables).

Parmi ces investissements, 5% des flux seulement sont maintenant fléchés vers la solidarité internationale, pourtant un des secteurs pionniers de la finance solidaire, avec le fonds historique du CCFD-Terre solidaire et du Crédit coopératif, toujours dynamique aujourd'hui.

**Cette année, les nouvelles souscriptions comptent pour 2,5 milliards d'euros.**

Une particularité émerge cette année dans les financements à caractère social avec la montée en puissance des prêts sociaux (prêts sur gage, microcrédits sociaux). «L'an dernier, ils représentaient un montant de 151 millions d'euros, en croissance par rapport à l'année précédente», précise Patrick Sapy. Ils sont proposés principalement par les crédits municipaux, qui ont développé une offre de livrets, avec des taux d'intérêt intéressants depuis 2022. Ces livrets, plébiscités par les épargnants, permettent de débloquer des prêts pour des personnes en situation difficile.»

Faire le bien, tout en ayant un placement qui rapporte, reste donc la principale motivation des épargnants qui arbitrent en faveur de l'épargne solidaire. La rémunération est même le premier facteur expliquant la croissance à 34 milliards d'euros, selon Patrick Sapy. «Comme les trois années précédentes, c'est d'abord l'effet de marché qui tire la croissance. Les produits boursiers qui rentrent dans la composition des fonds solidaires ont été dans l'ensemble plutôt performants.» Sur les 5 milliards d'encours supplémentaires par rapport à 2024, 2 milliards proviennent des produits solidaires déjà existants et qui ont bien rapporté.

Deuxième explication à la croissance: cette année, les nouvelles souscriptions comptent pour 2,5 milliards d'euros, signe que cette épargne engagée a conquis de nou-

veaux adeptes ou a renforcé les comportements des plus anciens!

Enfin, le dernier paramètre qui permet d'arriver à 34 milliards d'euros de collecte est la récente labellisation par le comité du label indépendant de FAIR de produits qui entrent donc dans le périmètre du Baromètre (prenant en compte les produits labellisés Finasol, auxquels s'ajoutent des fonds d'épargne salariale non labellisés et deux livrets et comptes de la banque éthique La Nef). Ils représentent environ 700 millions d'euros.

L'évolution est aussi contrastée pour les différentes «familles» de l'épargne solidaire, dans lesquelles les épargnants ont pris l'habitude de souscrire. Et c'est un autre enseignement du Baromètre 2026/2027. Le canal le plus important demeure celui de l'épargne salariale, avec un apport de 18,5 milliards d'euros dans les 34 milliards annoncés.

«Actuellement, 8% des salariés qui souscrivent à un plan d'épargne entreprise ont choisi un fonds solidaire», précise Patrick Sapy. Ces fonds ont l'obligation d'investir dans des entreprises solidaires d'utilité sociale (avec l'agrément Esus-Entreprise solidaire d'utilité sociale, NDLR) pour un maximum de 15% de l'encours. Amundi, Mirova, BNP Paribas et le Crédit mutuel AM, depuis cette année, sont les principaux gestionnaires de ces fonds.

La deuxième grande famille, celle des produits bancaires et d'assurance-vie, contribue pour 14 milliards d'euros. «Sa croissance a été tirée par les livrets de partage (16 millions de dons versés à partir de leurs intérêts) et par l'assurance-vie de la Maif, complète Patrick Sapy. Les relais de croissance de l'épargne solidaire sont d'ailleurs sûrement à chercher du côté des fonds en euros de l'assurance-vie, comme des unités de compte solidaires et des nouveaux produits.»

Franchir le plafond de verre du 1% de l'épargne financière des ménages semble devoir passer par là, d'autant que la dernière famille, le canal des entreprises solidaires faisant appel directement à l'épargne citoyenne, marque le pas avec seulement 1,3 milliard d'encours. Et pourtant, avec des investissements à 100% dans des projets solidaires, comme la Foncière d'habitat et humanisme ou Terre de liens, cette famille contribue largement aux défis sociétaux de demain.

**Éric Larpin**

## La finance solidaire en 2025

fair. Financer  
Accompagner  
Impacter  
Rassembler



**En 2025, l'épargne solidaire collectée...**

... via les plans d'épargne salariale

... via les banques ou mutuelles d'assurance

... via une entreprise solidaire



... atteint **34 milliards d'euros d'encours, soit +15% sur un an.**

Cela représente **0,52% de l'épargne financière des Français** (0,46% en 2024 et 0,5% en 2023).

... permettant de verser **16 millions d'euros** de dons à des associations, soit **+7%** sur un an

... générant **848 millions d'euros** de financement solidaire

... pour soutenir plus de **1 800 projets** à impact social et solidaire.

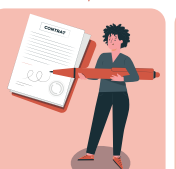
**Ainsi, en 2025, cela représente :**



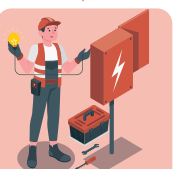
**2 000** personnes relogées.



**60** institutions de microfinance, coopératives agricoles, entreprises sociales... promouvant l'accès aux biens et services essentiels financés dans les PED\*.



**11 372** emplois créés.



**73 893** personnes alimentées en énergie renouvelable.



**3 053** hectares d'agriculture biologique et **236** agriculteurs soutenus.



**192** hectares de forêt préservés.

## Épargner via son entreprise

Chaque jeudi, chez les Petites Sœurs des pauvres à Paris, plusieurs femmes se réunissent autour de Whitney Tié pour faire leur sport de la semaine.

# Faire du sport avec Siel bleu pour son bien-être physique et social

«**P**fiou!», lâche Martine, chaussures de sport aux pieds et fard bleu sur les yeux. «Là, les épaules sont bien échauffées. C'est agréable.» Les quatre autres participantes de l'atelier d'activité physique adaptée organisé ce jeudi 21 mai par l'association Siel bleu sont dans le même état qu'elle: essouffées, contentes.

Chaque semaine, ces femmes de plus de 80 ans viennent faire leur «gym» chez les Petites Sœurs des pauvres, dans le 6<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Elles sont encadrées par Whitney Tié. Et l'apprécient particulièrement. Leur enseignante est très à l'écoute. Elle se soucie plusieurs fois, pendant l'heure passée ensemble, des états physiques de chacune. Aujourd'hui, Léa n'est pas très en forme. Elle se mouche régulièrement et a un peu mal à l'épaule. Normalement, elle peut faire tous les exercices mais, parfois, et surtout à 96 ans, il arrive que le corps bronche. «Ça va, Léa?, demande Whitney. Si vous ne vous sentez pas bien, on réduit l'intensité.» La séance commence par un échauffement et se termine par des étirements. Assises en cercle, les femmes tournent leurs chevilles, lèvent les jambes, les bras, mobilisent leurs hanches. Plusieurs niveaux, adaptés aux participants, sont possibles.

Créée en 1997 en Alsace par Jean-Michel Ricard et Jean-Daniel Muller, deux étudiants en Staps (sciences et techniques des activités physiques et sportives), cette association cherche «à remettre de la lumière et de la douceur dans le quotidien de personnes qui sont en marge de la société», selon les mots du premier. Elle a déjà accompagné près de deux millions de personnes et bénéficie de deux solutions solidaires: le livret Paris partage du Crédit municipal de Paris et les livrets de développement durable et solidaire (LDDS) de plusieurs banques. Ces séances les ai-



L'association Siel bleu veut donner envie de bouger à des publics isolés. Cathy Fitoussi/Siel bleu

**L'association a déjà accompagné près de deux millions de personnes.**

dent à maintenir le corps en forme: «Cela fait quatorze ans que j'y participe, songe sœur Marie. Il faut entretenir le corps à cause du temps qui passe.» Mais aussi l'esprit. À la fin de chaque séance, Whitney organise un atelier ludique: les participants se lancent des balles et doivent déclamer un mot qui commence par une lettre donnée. «Ça nous oblige à rester concentrées et ça nous fait du bien!», s'exclame Madeleine, une des sportives du jour.

Leurs observations sont les mêmes que celles de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui

préconise aux adultes trente minutes d'activité physique modérée par jour, cinq fois par semaine, accompagnées d'au moins deux séances de renforcement musculaire et d'étirements. Le sport, même à faible dose, permet en effet de prévenir et traiter les maladies non transmissibles telles que le diabète, le cancer ou les pathologies cardiovasculaires. Il améliore aussi le bien-être mental. La Caisse nationale de l'assurance-maladie (Cnam) établit le coût social et économique de l'inactivité physique à 140 milliards d'euros par an, 38 000 décès et 62 000 maladies en moyenne. Pourtant, en France, un tiers des hommes et 40% des femmes ne parviennent pas à suivre ces recommandations, selon le Baromètre santé 2021 de Santé publique France. Siel bleu tente de donner envie de bouger à des publics isolés – personnes âgées, en situation de handicap, atteintes de ma-

ladies chroniques. Les actions de l'association permettent aussi de mettre des gens en contact. «Je me suis rendue compte, dès mon premier travail étudiant, que beaucoup de personnes âgées ne sortent pas, voire restent alitées, se souvient Whitney Tié. Ces ateliers permettent aux participantes de tisser du lien.»

L'association elle-même n'est pas isolée. Elle est en lien constant avec d'autres associations, des collectivités, des ONG. Ce maillage associatif est pourtant précaire, surtout dans le contexte actuel de réduction des subventions de la part de l'État. Siel bleu en reçoit peu, mais «on est tellement liés à l'écosystème associatif que ça nous touche par ricochets», regrette Jean-Michel Ricard. «Mais on ne peut pas arrêter notre activité, parce qu'on change la vie des gens, tout simplement.»

Elena Vedere

### repères

**FAIR, promoteur de la finance solidaire**

**Fédérateur des acteurs de la finance à impact social, FAIR a pour mission de développer la solidarité dans l'épargne et la finance. Elle fédère près de 160 entreprises solidaires, banques, sociétés de gestion, ONG et personnalités engagées.**

**Le label Finansol. FAIR gère le label Finansol qui atteste le caractère solidaire d'un produit financier. Il repose principalement sur des critères de solidarité et de transparence. Les épargnants peuvent ainsi contribuer réellement au financement d'activités génératrices d'utilité sociale et/ou environnementale. Ce label est attribué et contrôlé annuellement par un comité d'experts indépendants. À ce jour, plus de 190 produits d'épargne sont labellisés Finansol.**

**Épargner solidaire, qu'est-ce que c'est? Les défis auxquels nous faisons face sont nombreux: lutte contre le mal-logement, accès à l'emploi pour les personnes qui en sont éloignées, développement des énergies renouvelables et de l'agriculture biologique, soutien à l'entrepreneuriat dans les pays en développement... Ces projets ont besoin de financements solides, et la finance solidaire est là pour y répondre! Le fonctionnement est simple: toute personne qui souhaite souscrire un placement solidaire fait le choix de placer son argent pour qu'il finance des projets utiles à la société et à l'environnement, tout en ayant un rendement financier selon le type de produit choisi.**

**Épargner en direct dans une entreprise solidaire**

En France, près d'un million de personnes en situation de handicap mental n'ont souvent d'autre choix que les foyers institutionnels pour se loger. L'association Fratries propose au contraire des colocations mixtes, en cœur de ville, où jeunes actifs et personnes handicapées partagent un toit sur un pied d'égalité.

# Fratries, la colocation qui veut rendre le handicap ordinaire



**R**ennes, un mardi de mai ensoleillé. Derrière une façade en schiste et granite aux volets verts, rien ne distingue cette bâtisse des immeubles voisins du centre-ville. Treize personnes y partagent leur quotidien dans une configuration que la France connaît encore très peu : une colocation mêlant jeunes actifs et personnes en situation de handicap mental, dans les mêmes espaces, sans lien de responsabilité entre les uns et les autres.

Joseph Prangé, 28 ans, responsable de la maison, fait visiter. La grande cuisine bleu marine, le salon avec son baby-foot, le salon télé privatisable, la chambre d'amis au sous-sol avec canapé-lit et salle de bains, la buanderie qui tourne. Chaque détail a été pensé, pendant dix-huit mois de travaux, pour que l'édifice ressemble à une vraie maison, et pas à un établissement. « L'idée, c'est d'avoir tous les avantages de la colocation sans les contraintes. Être en cœur de ville, ne pas souffrir de la solitude, avoir une bonne

intimité », résume le jeune homme, arrivé à Fratries en 2022 après des études à l'École des hautes études en santé publique (EHESP) de Rennes (Ille-et-Vilaine).

Sur les onze chambres, cinq sont occupées par des « colocataires accompagnés » et six par des jeunes actifs. Deux autres résidents vivent dans un petit appartement attenant, avec une autonomie plus grande, mais rejoignent les espaces communs à volonté. En tout, treize personnes sous le même toit. Anne Emmanuelle, 41 ans, porteuse de trisomie 21, est là depuis janvier 2024. « C'est presque ma deuxième famille », dit-elle simplement. En novembre, elle déménagera dans la deuxième maison Fratries qui ouvre à Rennes, dans un studio indépendant : une étape de plus dans son parcours d'autonomie. Arnaud, 26 ans, est lui aussi en situation de handicap. Soutenu par Joseph dans sa recherche d'emploi, il travaille désormais dans une crèche inclusive, et prépare son CAP petite enfance. Une autre colocataire accompagnée a décroché un CDI dans le même établissement.

De l'autre côté de la grande table blanche, Ariane, 24 ans, infirmière au CHU de Rennes, est arrivée fin août sur les conseils d'une amie. Louise, 27 ans, débarquée de Lyon (Rhône), cherche un poste dans la gestion de projet associatif. Arnaud, 32 ans, est professeur en agronomie. Il a trouvé la coloc sur le site Leboncoin. « Je n'avais aucune info. Après avoir visité, je me suis dit que ça changerait de format de mes cinq précédentes colocs plus classi-



Treize personnes, en situation de handicap ou jeunes actifs, partagent cette colocation. Raphaël Baldos

ques. » Il repart à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) à la rentrée, non sans regret : « C'est vraiment trop court. » Pour tous, le quotidien ressemble à n'importe quelle grande colocation : repas communs le soir, sorties au restaurant ou au bowling, soirées jeux de société. Une seule règle : un dîner réunissant tous les habitants une fois toutes les deux semaines. « On n'a rien à gérer d'autre que les bons moments », résume Arnaud. Les difficultés du quotidien des colocs accompagnés sont prises en charge par les accompagnants de vie. Ces auxiliaires, salariées de services d'aide à domicile partenaires, assurent en moyenne deux heures de présence quotidienne auprès de chaque résident accompagné.

Le concept de Fratries a été imaginé en 2021 par Emmanuel de Carayon et Aurélien L'Hermitte. Le premier avait lancé les Cafés Joyeux, le second dirigé des dispositifs pour personnes handicapées. Tous deux frappés par un même constat : en France, les personnes en situation de handicap mental n'ont guère le choix de leur logement ni de leur travail – le comité des Nations unies parle de « ségrégation » –, tandis que 35 % des jeunes actifs de 25 à 39 ans se déclarent seuls, selon la Fondation de France. « Ces deux publics ont beaucoup de points com-

**81 % des résidents en situation de handicap travaillent en milieu ordinaire, un taux 160 fois supérieur à la moyenne nationale.**

*mun. Ils veulent trouver leur place dans la société, être bien logés, créer du lien social »,* souligne Emmanuel de Carayon.

Les chiffres du rapport d'impact 2024 de Fratries sont prometteurs : 81 % des colocataires en situation de handicap travaillent en milieu ordinaire, un taux 160 fois supérieur à la moyenne nationale ! Côté jeunes actifs, tous jugent leur relation avec leurs voisins facile ou très facile, et 80 % se disent plus enclins à travailler avec des personnes handicapées. Pourtant, plus d'un tiers n'en avait jamais côtoyé avant d'emménager. Le modèle repose sur un montage hybride : les maisons sont détenues par des investisseurs solidaires – mutuelles, foncières – et

louées à long terme à la SAS (société par actions simplifiée) Fratries. Les loyers des colocataires accompagnés, calés sur leurs ressources, s'élèvent à 350 € mensuels hors charges. Ceux des jeunes actifs sont au prix du marché. L'accompagnement est financé par les départements via l'aide à la vie partagée (AVP) et la prestation de compensation du handicap. Selon l'association, chaque maison génère en moyenne 130 000 € d'économies annuelles pour les finances publiques par rapport à un parcours institutionnel classique.

Dix maisons sont ouvertes à ce jour, à Nantes (Loire-Atlantique), Rennes, Paris et Bordeaux (Gironde). La foncière solidaire de Fratries, dont les parts sociales sont labellisées Finansol, lève des fonds pour accélérer le déploiement d'ici à 2030. L'ambition, à plus long terme est d'atteindre 30 maisons. « Cela restera une goutte d'eau, au regard des 800 000 à 1 million de personnes concernées en France, observe Emmanuel de Carayon. Notre mission, c'est de montrer que ça marche, de changer les regards, et de transmettre ce modèle aux grands acteurs de l'immobilier. »

**Raphaël Baldos**, correspondant régional à Rennes (Ille-et-Vilaine)

Contact : fratries.com

# Liste des établissements proposant des produits labellisés Finansol

## Souscrire via ma banque ou mon assureur

En tant qu'épargnant, vous pouvez orienter votre argent vers des projets utiles à la société à travers différents produits : livret solidaire, fonds solidaire, produit de partage, compte à terme, part dans un organisme de placement collectif, assurance-vie ou encore unités de compte solidaires. Ces solutions sont accessibles auprès de votre banque, de votre assureur ou d'acteurs spécialisés.

Voici la liste des principaux établissements qui gèrent et distribuent des produits labellisés Finansol : identifiez ceux qui vous correspondent et prenez contact avec eux.

Abeille Assurances
AG2R La Mondiale
Allianz Global Investors
Altarcoc Partners
Amundi
Apicil Épargne
Axa IM
Banque Populaire et Caisse d'Épargne (BPCE)
BNP Paribas, et sa filiale de gestion d'actifs BNP Paribas Asset Management Europe
CIC
Covéa Finance
Crédit Coopératif
Crédits Municipaux de Lyon, Nantes, Nîmes, Paris et Toulouse
Ecofi
Generali Vie
Groupe Crédit Mutuel Arkéa : Arkéa Asset Management, Crédit Mutuel de Bretagne et Crédit Mutuel du Sud-Ouest
Groupe Crédit Mutuel : Crédit Mutuel Alliance Fédérale et Crédit Mutuel AM
Inco
Inpulse
Iroko
La Banque Postale et sa société de gestion LBP AM
La Financière Responsable
LCL
Macif Finance Épargne
Maif
Mandarine Gestion
Mirova
Novaxia Investissement
Ofi Invest AM
Rothschild & Co AM
SG
Sienna Investment Managers
Suravenir
Tailor AM

## Souscrire directement au capital d'une entreprise solidaire Principal domaine d'utilité sociale

Il est possible d'investir directement dans des entreprises engagées à fort impact social et environnemental qui ouvrent leur capital aux citoyens et aux investisseurs institutionnels. Vous soutenez ainsi concrètement le développement de projets et prenez part, selon les cas, à leur gouvernance.



### Généralistes

France Active Investissement
Inco
La Nef
Lita
Phitrust Partenaires



### Accès à l'emploi

Autonomie & Solidarité
Cigales
Emmaüs Épargne Solidaire
FemuQui
Garrigue
Initiatives pour une Économie Solidaire (IÉS)
Villages vivants



### Transition écologique

Cerf Vert
Enercoop
Enercoop Midi-Pyrénées
Énergie Partagée
Fermes en Vie
Lurzaindia
Terrafine
Terre de Liens



### Accès au logement

3 Colonnes
Accession Solidaire
Bellevilles
Caritas Habitat
Chênelet
Coopérative Oasis
Entreprendre pour Humaniser la Dépendance
Familles Solidaires
Fondation Léopold Bellan
Fondation pour le Logement Social
Fratrïes
Habitat et Humanisme
Habitat et Partage
Hapi'Coop
SNL-Prologues
Soliko
Urban Solidarité Investissement
UrbanCoop
Vasco



### Entrepreneuriat dans les pays en développement

Microfinance Solidaire
Oikocredit
SIDI



### Souscrire via mon entreprise

Vous pouvez accéder à l'épargne salariale directement via votre entreprise, à travers un Plan Épargne Entreprise (PEE) ou un Plan Épargne Retraite (PER), à condition d'être salarié du secteur privé et que votre entreprise ait déjà mis en place l'un de ces dispositifs. Plus de 13 millions de salariés y ont déjà accès, et, bonne nouvelle, un fonds solidaire y est obligatoirement proposé !

Les sommes placées sont ensuite investies par des sociétés de gestion, qui sélectionnent et financent des projets, dont certains à utilité sociale. Parmi celles proposant des produits labellisés Finansol figurent Arkéa Asset Management, BDF Gestion, BNP Paribas ERE, Crédit Mutuel Asset Management, Ecofi, Gay-Lussac Gestion, La Banque Postale et LBP AM, Macif Finance Épargne, Malakoff Humanis Épargne et Natixis Interépargne.



Pour en savoir plus sur ces placements, leur fiscalité et les entreprises solidaires qu'ils financent, rendez-vous sur [www.finance-fair.org](http://www.finance-fair.org)  
Le label Finansol garantit la solidarité et la transparence des produits. Le capital investi n'est pas garanti.

## Épargner via sa banque ou sa mutuelle d'assurance

En développant l'agriculture urbaine et en insérant des publics exclus, l'association Les Anges jardins démocratise et accompagne la transition agricole et agroalimentaire.

# Près de Lens, Les Anges jardins veillent à cultiver durable

**A**u tiers-lieu Ménadel-et-Saint-Hubert (1), le service du déjeuner vient de s'achever. Cet ancien café bordant la place de Loos-en-Gohelle est désormais tenu par Les Anges jardins (en ch'ti, «gardin» signifie jardin), association d'éducation populaire et structure d'insertion par l'activité économique. En cet après-midi de mai, Véronique, salariée en insertion, gère l'accueil du tiers-lieu tandis que Loïc, encadrant technique en restauration, sert quelques cafés, que l'on peut payer, tout comme le repas, en «mannes», la monnaie d'échange locale et solidaire créée par l'association en 2018. Membres

du Réseau Cocagne (2), Les Anges jardins ont démarré leur activité en 2010 à Vieille-Église, près de Calais, avant de créer un second site de production maraîchère ici, au cœur de l'ancien bassin minier. Sur le secteur de Loos-en-Gohelle, une dizaine de permanents accompagnent quelque trente salariés en insertion. «L'idée est de permettre aux habitants de s'émanciper sur le plan alimentaire en relocalisant la production en partenariat avec les pouvoirs publics», explique Florence Bobot, directrice développement des Anges jardins. D'ici à 2030, nous avons pour objectif de produire 5 000 tonnes de fruits et légumes issus de l'agriculture biologique sur

«D'ici à 2030, nous avons pour objectif de produire 5 000 tonnes de fruits et légumes issus de l'agriculture biologique.»

un arc Nord-Seine.» Via un large panel de propositions – 150 ateliers, chantiers coopératifs et rencontres en tous genres organisés en 2025 –, l'association sensibilise les habitants sur les enjeux alimentaires et les implique pas à pas dans cet «archipel nourricier». À Avion, au cœur de cet écopôle alimentaire – 15 hectares répartis sur 14 espaces cultivés de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin –, on trouve une grande serre entourée de quatre hectares de production maraîchère.

Lancé en 2025, ce projet a notamment été financé par Ecofi, filiale du Crédit coopératif, qui soutient Les Anges jardins via son fonds Ecofi Agir pour le climat. Ce fonds à impact, qui a dépassé 100 millions d'euros d'actifs, bénéficie du triple label,



rence Bobot acquiesce : «La production locale bio est une activité économique compliquée avec de faibles marges et la soutenir répond à un véritable enjeu actuel. Or, même si nous sommes bien soutenus par nos partenaires, nos activités restent fragiles.»

Les Anges jardins ne manquent pas d'idées pour continuer à faire de l'alimentation un vecteur efficace de la transition écologique et solidaire : depuis janvier 2025, ils expérimentent par exemple la Caisse de l'alimentation locale et de l'engagement, dans le cadre de la Sécurité sociale de l'alimentation. Cette caisse, cogérée avec un collectif d'habitants du secteur de Loos-en-Gohelle, permet d'obtenir chaque mois des produits alimentaires durables grâce à des bons d'achat. Toujours en recherche de cofinancements, notamment de la finance solidaire, «pour relever le défi de mener à bien ces projets agricoles en insertion», Florence Bobot se réjouit d'avoir «actuellement 50 foyers cotisants». Elle espère «atteindre les 80 ou 100 d'ici à la fin 2026».

**Fanny Magdelaine**, correspondante régionale à Lille (Nord)

**L'association expérimente la Caisse de l'alimentation locale et de l'engagement, qui permet d'obtenir des produits durables grâce à des bons d'achat.**

investissement socialement responsable, Greenfin et Finansol. «Le Crédit coopératif de Dunkerque m'a fait connaître Les Anges jardins», raconte Guillaume Martin de Vauxmoret, responsable analyse investissements solidaires chez Ecofi. Nous leur avons apporté un premier financement de 150 000 € en 2020, et depuis nous les accompagnons dans leur croissance. C'est important que la finance solidaire continue à croître et à aider ces associations alors que la ressource financière publique se raréfie.» Flo-

(1) Ménadel pour «Maison d'échanges pour de nouvelles activités durables et pour l'économie locale» et Saint-Hubert, le nom historique du commerce.

(2) Regroupant 108 jardins partout en France, le Réseau Cocagne accompagne des personnes vers le retour à l'emploi tout en produisant local et bio.

## Découvrez notre offre duo

NOUVEAU  
**11,90€**  
/mois  
au lieu de 34,85€

**LA CROIX**  
L'Hebdo

NOTRE  
TEMPS  
**Jeux**



Inclus dans votre abonnement

- Le magazine La Croix L'Hebdo chez vous chaque fin de semaine + l'accès à tous les articles et contenus numériques de La Croix sur le site et l'application
- Le magazine Notre Temps Jeux livré chez vous chaque mois (11 n°/an)

Abonnez-vous sur [communication.la-croix.com/hebdo2618](https://communication.la-croix.com/hebdo2618)



## Ils ont choisi l'épargne solidaire

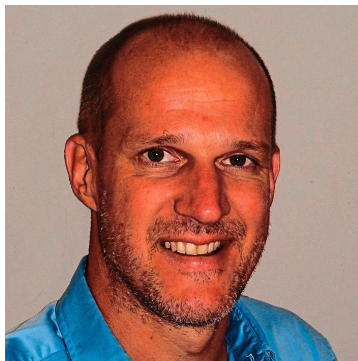
Pour cesser de financer les énergies fossiles et pour aider des projets sociaux et des associations, trois personnes témoignent de leur choix d'investir l'épargne solidaire.

### « On allie impact social/environnemental et performance financière »

**Benjamin Bouat**

Consultant d'entreprise en coaching de ressources humaines, Ile-de-France

« Je suis très déterminé sur les enjeux climatiques. Je ne prends plus l'avion depuis 2019 et j'ai démissionné de mon précédent boulot qui ne prenait pas en compte le réchauffement climatique. J'ai donc commencé à me poser des questions sur les banques, comme la mienne, qui continuent à financer des énergies fossiles. Avec la crise actuelle autour du détroit d'Ormuz, on voit bien qu'il faut développer les énergies renouvelables. Comme je m'intéressais aussi aux entre-



Source photo : Benjamin Bouat

preneurs sociaux qui cherchent des solutions alternatives, je suis tombé sur la plateforme d'investissements solidaires Lita.co, qui les finance. Fin 2022, j'ai donc pris la décision de déplacer une partie de mon épargne vers des projets solidaires.

C'est très facile en fait. On souscrit en ligne et on peut aussi rencontrer un conseiller, qui nous avertit des risques de ces placements dans des entreprises innovantes. Lita.co propose tout un panel d'entreprises qu'on peut soutenir. J'en ai choisi une douzaine pour ma part, dans les secteurs des énergies renouvelables, du recyclage et de la construction bois.

Contrairement à ce que certains pensent, j'ai eu une bonne surprise sur le rendement de ces placements (en actions ou en obligations) : il est bien supérieur à ce que j'ai dans ma propre banque ! C'est un vrai pied de nez à la finance traditionnelle : on allie impact social/environnemental et performance financière. »

Recueilli par Eric Larpin

### « Une double garantie : pouvoir donner facilement et connaître la destination des placements »

**Myriam Thiébaud**

Journaliste, Bretagne

« Il y a déjà plusieurs années, je ne voulais plus que mon épargne finance des projets climaticides ou liés à l'armement. Après m'être renseignée auprès de Greenpeace, je suis, depuis quinze ans, cliente du Crédit coopératif, à Rennes (Ille-et-Vilaine), où j'habite et je travaille. Ils ont une politique plus transparente sur leurs placements : on sait où va l'argent. C'était donc ma banque du quotidien et j'ai ensuite découvert qu'on pouvait s'engager



Source photo : Myriam Thiébaud

encore plus avec les livrets de partage, qui permettent de donner une partie de ses intérêts à l'association de son choix. J'ai donc souscrit au Livret Agir, pour sou-

tenir le CCFD-Terre solidaire. Je crois que je leur donne environ 200 € tous les ans via l'épargne solidaire. Par la suite, j'ai aussi ouvert un livret Coopérer pour ma région, qui va soutenir des associations et des entreprises locales.

Aujourd'hui, la moitié de mon épargne est au Crédit coopératif. Pour moi, l'épargne solidaire, c'est une double garantie : pouvoir donner facilement à une association et connaître la destination de mes placements. C'est pratique et éthique. J'ai convaincu ma fille et mon fils de s'engager aussi dans cette banque solidaire ! »

Recueilli par Eric Larpin

### « Quitte à mettre de l'argent de côté, autant en diriger une partie vers le don »

**Jean-François Vincent**

Agriculteur à la retraite, Centre-Val de Loire



Source photo : Jean-François Vincent

« Cela fait une dizaine d'années que je suis entré dans la famille des épargnants solidaires. Comme je ne pouvais plus mettre d'argent sur mes livrets A et de développement durable et solidaire (LDDS), j'ai cherché où je pouvais faire des placements supplémentaires, car je n'étais plus satisfait de la banque où j'étais, qui est trop dépendante des énergies fossiles qui abîment la planète. Je suis tombé sur le site de FAIR et j'ai trouvé ce qui me plaisait. Mon arrivée dans l'épargne solidaire s'est donc faite de façon pragmatique. Dans cette

« Les banques ont une grande influence sur l'évolution de l'économie et de la société. »

première étape, j'ai souscrit au Livret Solidarité du Crédit municipal de Paris qui soutient uniquement son activité de prêt sur gage : je trouve ça important d'aider des publics défavorisés.

C'est pour cela qu'il y a cinq ans, quand je suis parti à la retraite et que j'ai vendu une partie de la ferme, j'ai voulu aller plus loin. J'ai donc épargné dans un deuxième livret du Crédit municipal de Paris, le Livret Paris partage. Avec lui, je donne la moitié de mes intérêts (d'autres options de don sont possibles, NDLR) à l'association

Emmaüs Coup de main, qui aide des familles à la rue en région parisienne. J'ai été séduit par le principe du partage : quitte à mettre de l'argent de côté, autant en diriger une partie vers le don.

La vente de la ferme nous a donné plus de liquidités, à ma compagne et à moi, et nous avons décidé de continuer à investir dans la finance solidaire. Nous avons pris d'autres livrets de partage au Crédit coopératif, les Livrets Agir, en aidant, toujours avec une partie de nos intérêts, pour ce qui nous concerne, Médecins du monde, France Nature Environnement et les jardins d'insertion professionnelle du Réseau Cocagne. Ces livrets de partage sont aussi des livrets qui rapportent, ce qui nous permet d'améliorer notre retraite.

J'ai aussi pris des parts sociales de la Nef, une banque qui dit ce qu'elle finance. Pour moi, c'est important d'aider la finance solidaire, car les banques ont une grande influence sur l'évolution de l'économie et de la société. Ce qu'elles financent n'est pas anodin. On a besoin d'être mieux informés sur la finance. C'est pourquoi je fais en plus des dons à des journaux et des magazines. J'ai été un agriculteur militant. Alors je continue de militer par l'épargne et les dons. »

Recueillis par Eric Larpin



## Comment devenir épargnant solidaire ?

**Épargner solidaire, c'est facile et accessible à tous !**

Vous avez des économies et souhaitez les faire fructifier tout en soutenant l'accès à l'emploi, à la santé ou au logement, l'écologie ou encore l'entrepreneuriat dans les pays en développement ? Optez dès aujourd'hui pour une économie respectueuse des hommes et de l'environnement : épargnez solidaire. Trois façons simples d'agir s'offrent à vous :

### Via votre établissement financier

Les établissements financiers (banques, assurances, sociétés de gestion, etc.) proposent des placements d'épargne solidaire. Vous pouvez souscrire, selon les établissements, un livret bancaire, une assurance-vie, un compte à terme, des parts d'un organisme de placement collectif (comme un Fonds commun de placement - FCP ou une société d'investissement - SICAV), etc.



#### Comment ça marche ?

Deux mécanismes de solidarité existent : le produit de partage (tout ou partie des intérêts est versé à des associations) ou le produit d'investissement solidaire (tout ou partie de votre épargne est investie dans une entreprise sociale).



#### Comment faire ?

Prenez rendez-vous avec votre banquier, votre assureur ou un autre établissement pour connaître les produits proposés. Consultez la liste des produits labellisés Finansol disponible sur

<https://www.finance-fair.org/fr/quels-sont-les-placements-labellises-finansol>

#### Infos fiscalité

Dans le cadre du mécanisme de partage, 66 % ou 75 % de votre don peut être déduit de l'impôt sur le revenu (en fonction du statut de l'organisation bénéficiaire et dans certaines limites du revenu imposable).

### Via votre entreprise

Un fonds d'épargne salariale solidaire est obligatoirement proposé dans le cadre de votre Plan d'épargne entreprise (PEE) ou de votre Plan d'épargne retraite collectif (PER collectif).



#### Comment faire ?

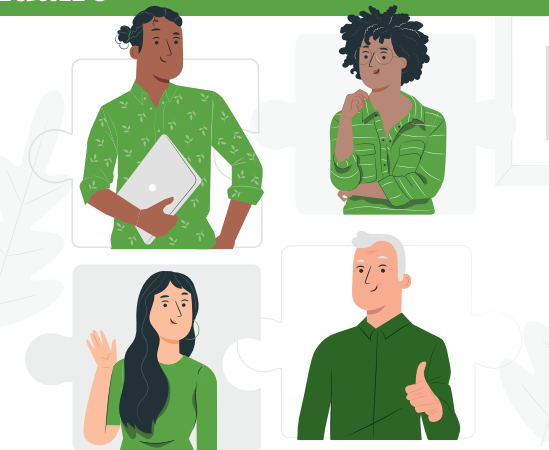
Renseignez-vous sur les dispositifs mis en place par votre entreprise auprès de votre service administratif ou des ressources humaines. Vous pourrez choisir le fonds sur lequel placer votre épargne, le montant et la périodicité de vos versements.

#### Infos fiscalité

Les sommes investies et les intérêts générés sont exonérés d'impôts, à condition qu'ils soient placés au moins cinq ans pour le PEE et jusqu'à la retraite pour le PER collectif (dans les limites fixées par la loi).

### Via une entreprise solidaire

Vous choisissez d'investir en direct dans le capital d'une entreprise qui exerce une activité à forte utilité sociale et environnementale et en devenez actionnaire.



#### Comment faire ?

Consultez la liste des entreprises solidaires dont les parts de capital sont labellisées Finansol sur

<https://www.finance-fair.org/fr/quels-sont-les-placements-labellises-finansol>

Renseignez-vous ensuite directement auprès de l'entreprise qui vous intéresse.

#### Infos fiscalité

Vous pouvez bénéficier d'une réduction de l'impôt sur le revenu allant de 18 % à 25 %. Cette réduction est soumise à quelques conditions : conserver son titre au moins cinq ans en cas de rachat par un tiers ou sept ans en cas de remboursement de l'entreprise solidaire, et avec plafonnement de la réduction fiscale.

Retrouvez p.5 les établissements proposant des produits labellisés Finansol.

VISACTU LA CROIX

### Le baromètre de la finance solidaire est soutenu par



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE, ÉNERGÉTIQUE ET NUMÉRIQUE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction générale du Trésor



Édité par BAYARD, société anonyme à directoire et conseil de surveillance.  
15 Boulevard Gabriel-Péri CS 10042, 92245 MALAKOFF CEDEX  
Téléphone : 01.74.31.60.60.  
Fax : 01.74.31.60.01  
Directoire : François Morinière (Président et Directeur de la publication), Dominique Greiner (Directeur Général).  
Président du Conseil de surveillance : Hubert Chicou.  
Actionnaires : Augustins de l'Assomption (93,7 % du capital), SA Saint-Loup, Association Notre-Dame du Salut.

Directrice de la rédaction : Anne Ponce.  
Directeur adjoint de la rédaction : Séverin Husson.  
Rédacteurs en chef : Arnaud Alibert, Fabienne Lemahieu, Jean-Christophe Ploquin, Bruno Bouvet.  
Rédacteurs en chef adjoint : Loup Besmond de Senneville, Paul de Coustin.  
Rédacteur en chef technique : Pierre Allais.  
N° de commission paritaire : CPPAP) : 1029 C 85695. ISSN : 0242-6056.  
Dépôt légal à date de parution.  
Abonnement annuel plein tarif : 474 €.

Édition spéciale réalisée par : Vincent de Féligonde, Jean-Christophe Plouquin, Sandrine Verdelhan, Sylvie Dannay, Loïc Jaffrès, Manon Krakowiak, Grégoire Orain, Laura Remoué,  
en collaboration avec FAIR : Pierre Rispoli, Patrick Sapy, Astride Ashale, Philippe Devin, Diane Marolleau, Lenaig Naudais, Paul Quentin, Clémence Vaugelade.  
Impression : Daddy Kate  
ZI des Botiaux, 62820 Libercourt.  
Papier 100% recyclé.